

# COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

## ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

CAMILLE DE VULPILIÈRES, Vincent DELECROIX,  
Jim GABARET, Florent GRELLARD,  
Agnès GRIVAUX, Pierre-Alban GUTKIN-GUINFOLLEAU, Pierre MAGNE,  
Éric MARQUER, François TOUCHARD, Clélia ZERNIK

Coefficient : 3.

Durée : 6 heures.

Sujet : L'inconnu

### Analyses des notes et remarques générales

La moyenne de l'épreuve s'établit pour la session 2022 à 9,35 (écart-type : 3,06), contre 9,6 en 2021 (écart-type : 3,139), en légère baisse, donc. Les notes s'échelonnent entre 1/20 (4 copies) et 19/20 (3 copies). Sur 1000 candidates et candidats ayant composé, chiffre toujours en hausse par rapport aux sessions précédentes, 11 % atteignent ou dépassent 14/20 (dont 6 copies à 18/20 et 8 copies à 17/20). On retrouve une forte concentration de copies notées entre 7 et 9, la note de 9/20 concentrant le plus grand nombre de copies (167).

Sous l'apparente continuité statistique par rapport aux chiffres de l'année dernière, on peut relever quelques disparités, dans un sens positif comme négatif. On se réjouira par exemple que peu de candidates et de candidats sont resté.e.s complètement démunie.s devant le sujet ou témoignent d'une ignorance totale des règles élémentaires de l'exercice. *Globalement* les copies attestent du sérieux de la préparation et d'un effort minimal de problématisation et de structuration, même simplement formelle. Mais certaines (mauvaises) tendances s'accroissent malheureusement et celles-ci sont corrélatives d'un phénomène que la courbe et surtout la répartition des notes attestent : les très bonnes copies sont peu et moins nombreuses. C'est que trop peu de candidates et de candidats se risquent réellement dans une réflexion personnelle et originale, la tendance générale semblant être plutôt de s'en tenir au plus proche de ce qui a été vu et appris en cours, au détriment d'un traitement spécifique du sujet et au prix d'un flottement, voulu ou non, dans la compréhension de la notion. Beaucoup de récitation de cours, donc, les candidates ou les candidats tâchant plus ou moins heureusement d'y ajuster le sujet, au lieu de faire l'inverse, c'est-à-dire de partir des problèmes et questionnements induits par la notion pour déterminer ce qui, dans la culture philosophique acquise, peut être nécessaire, fécond ou simplement pertinent pour leur traitement, démarche d'autant plus fructueuse que le cours n'aura pas été simplement appris par cœur, mais réellement approprié.

Le niveau de langue continue quant à lui de se dégrader. L'orthographe est trop souvent défaillante, même dans les bonnes copies ; le vocabulaire, technique ou non, semble également s'appauvrir ou manquer de précision ; surtout la correction grammaticale et syntaxique se trouve négligée de manière inquiétante, soit qu'elle induise, soit qu'elle trahisse de graves défauts dans la logique du raisonnement. Enfin le registre de langue a lui aussi tendance à baisser, le seuil de la familiarité (ou du style journalistique) ne paraissant pas très clairement établi dans l'esprit d'un bon nombre de candidates et de candidats. On renouvellera aussi l'injonction, formulée dans le rapport de l'année dernière, à soigner tout simplement la graphie.

### *fautes logiques*

On continue de s'étonner d'erreurs de raisonnement, qui maltraitent notamment la logique de cause à effet ou de principe à conséquence. Ainsi, au titre des bizarreries fréquentes dont on ne sait finalement si elles relèvent d'une imprécision de langage ou d'une faute de raisonnement, on lit que l'inconnu *produit* la science ou la connaissance (très souvent confondues) ou qu'il en est la *source* – alors que, au mieux, sa reconnaissance en fournit l'impulsion, et même dans ce cas une telle formulation doit être problématisée, notamment en considérant que si l'inconnu nous « pousse » à la connaissance », on peut tout aussi bien dire, et en réalité de manière beaucoup plus pertinente, que c'est la démarche de connaissance qui nous découvre l'inconnu. Mais ce genre de confusions pousse aussi à des affirmations absurdes en faveur d'une « défense » de l'inconnu au motif que « s'il n'y a plus d'inconnu, il n'y a plus de science ».

Parmi d'autres errements caractéristiques du raisonnement, on relève une confusion là encore récurrente entre le plan de l'être et celui de la connaissance. On lit régulièrement qu'il faudrait préserver une part d'inconnu, à défaut de quoi on ne serait plus libre, comme si l'ignorance du déterminisme équivalait à son inexistence. Affirmant ou présupposant cela, les candidates et les candidats ne semblent pas du reste se rendre compte qu'ils favorisent tout simplement, à leur corps défendant, une critique classique de l'illusion du libre-arbitre. Mais l'erreur est d'abord logique : l'inconnu ne *produit* pas plus la liberté qu'elle ne la garantit – ce serait même l'inverse s'il témoigne de l'ignorance –, au mieux serait-il corrélatif d'une contingence qui, du reste, n'est pas assimilable à la liberté. De la même manière on confond régulièrement incertitude subjective, hasard et contingence. Ce genre de confusions enfin, conjugué à de récurrents éloges de l'inconnu, finit par favoriser la promotion inconséquente d'une ignorance qui confine à l'aveuglement volontaire.

D'une manière générale le jury ne peut qu'enjoindre les candidats et les candidates à manifester plus de rigueur logique et à éviter ce qu'on voit trop souvent : des raisonnements circulaires, des inversions de liens logiques, des contradictions manifestes parfois favorisées par un recours maladroit à une rhétorique déployée comme un écran de fumée. La capacité à raisonner clairement et logiquement fait précisément partie de ce que le jury évalue dans les copies.

### *quelques principes élémentaires*

Peu de copies ont pratiqué totalement le hors-sujet, on peut s'en réjouir, mais compte tenu du sujet proposé cet année il était assez facile de l'éviter. Mais la différence est grande entre des copies qui parlent de l'inconnu et des copies qui en analysent et problématisent la notion. Le manque de précision en outre, ou l'économie qu'on veut faire d'une véritable réflexion, finissent par mener tout de même en dehors des limites du sujet (on finit par exemple par traiter de l'incertain ou de la nouveauté au lieu de l'inconnu) ou à étendre le sujet à des dimensions dont on peine à discerner les limites. Ceci retentit aussi sur les références mobilisées : les candidates et les candidats ont du mal à y sélectionner ce qui est vraiment utile au sujet et préfèrent souvent exposer *in extenso* des résumés plus ou moins sérieux de doctrines.

De même conférer à la notion en question une importance exorbitante, en faire le terme décisif ou la clef pour comprendre l'existence humaine dans sa globalité, ne garantit nullement la profondeur du propos – ce serait même plutôt l'inverse. Lui faire jouer tous les rôles et la trouver partout (et notamment chez tous les auteurs, moyennant des amalgames fragiles ou tout simplement injustifiés) n'est pas bon signe. *Circoncrire* au contraire son champ d'application, déterminer le domaine dans lequel ce terme acquiert sa pertinence réelle et la précision de sa signification est au contraire vital pour le traitement du sujet. On dira que la

notion en question était très générale ; mais c'est justement la tâche de la réflexion d'en préciser l'intention, au regard de l'extension du domaine d'objets qu'elle paraît désigner.

Cette précision n'est pas acquise par une succession d'affirmations directes. Celles-ci, trop souvent arbitraires et peu soutenues d'arguments, font piétiner le développement, lorsqu'on se contente de dire que « l'inconnu, c'est ceci » puis « l'inconnu, c'est aussi cela ». Là encore la tâche requise par le traitement d'un sujet notionnel est de *construire* ces affirmations, pour autant même qu'elles puissent constituer le but de l'exercice, ce qui n'est pas évident. En tous les cas, elles ne peuvent servir de propositions indépassables qu'on se contente de juxtaposer de manière statique avec pour seule tâche de simplement les illustrer (d'exemples, de références, etc.), comme c'est malheureusement le cas de la plupart des copies qui cèdent à cette facilité.

Ceci d'ailleurs permet au jury de rappeler que l'usage des exemples doit être sérieusement régulé. Leur multiplication ou leur sommation ne produisent pas un argument ; cette multiplication est à la fois inutile et fastidieuse lorsqu'il s'agit simplement d'illustrer la même « thèse ». On regrettera tout autant qu'ils ne servent pas de point d'appui à l'analyse conceptuelle et soient eux-mêmes assez peu analysés ou commentés. Réduits à une simple fonction illustrative, ils n'apportent presque rien à la réflexion. L'effet de concret qu'ils semblent conférer à la réflexion s'évapore très rapidement.

Enfin et dans le même ordre d'idées, on rappellera que l'usage de « l'accroche » en introduction ne se réduit pas à une épigraphe ornementale. La moitié des copies, pour ne pas dire plus, en use de manière parfaitement artificielle et mécanique, en ouvrant leur propos par une citation dont le rapport est parfois fort lointain avec le sujet ou un exemple ou même une considération qui ne débouche sur absolument rien. Immédiatement abandonnées, pas même analysées, improductives, ces accroches n'ont en vérité même plus une valeur décorative, alors qu'elles devraient avoir une vraie vertu introductive : travaillées et filées, susceptibles d'être reprises au cours de l'introduction et même dans le développement, elles ne sont plus alors seulement un moyen rhétorique, mais bien un moyen stratégique pour pénétrer dans la réflexion.

### *L'usage de la culture philosophique*

Faute d'une circonscription préalable du sujet et des questions qu'il implique les candidat.e.s montraient des difficultés à déterminer ce qui, dans l'histoire de la philosophie et chez les auteurs connus, était réellement pertinent pour le traitement du sujet. Cette capacité continue pourtant de servir de critère essentiel à la correction. On peut d'ailleurs suggérer aux candidates et candidats de pratiquer un test assez simple : s'il leur semble que tous les auteurs qu'ils connaissent ou dont ils ont entendu parler peuvent de près et surtout de loin servir au sujet, ce n'est généralement pas bon signe.

C'est pourquoi la référence aux auteurs classiques et attendus pour le traitement du sujet aura été particulièrement discriminante, entre d'un côté des candidates et des candidats qui non seulement mobilisent ces auteurs à bon escient et dans une économie globale de la réflexion mais manifestent également, en s'appuyant sur des textes précis, une connaissance fine, parfois bien approfondie et de première main, et d'un autre côté les candidates et des candidats qui s'en tiennent presque à un simple nom et quelques lignes censées résumer en gros la pensée de ces auteurs, sans parler évidemment des contre-sens. On rappellera que la pensée kantienne ne se résume pas à la distinction entre phénomène et chose en soi (celle-ci faisant d'ailleurs l'objet d'imprécisions et de confusions identifiant chose en soi, noumène et idée) et que la *Critique de la raison pure* et la *Critique de la faculté de juger* ne sont pas un seul et même livre ; on s'étonnera aussi de voir revenir fréquemment l'image d'un Descartes purement sceptique, englué à jamais dans le doute et les mauvaises plaisanteries du malin génie, pour lequel la totalité de la réalité demeurera à jamais inconnue ; on regrettera de voir Platon une nouvelle fois convoqué au titre d'une vague « théorie des Idées » résumée à trois

mots (et qui souvent font de celles-ci l'inconnaissable par excellence), sans que ne soient même évoqués les principes platoniciens de la connaissance, la distinction des genres de connaissance ou encore la vertu de l'ironie socratique à manifester que ce qui est bien connu est en réalité mal connu ou pas connu du tout.

La variété des domaines impliqués par la notion permettait pourtant de ne pas se trouver sans point d'appui dans la tradition philosophique. Trop de copies l'ignorent néanmoins complètement, qui manifestent plus généralement une désinvolture, parfois à peine voilée, à l'égard de la discipline. Lorsqu'en outre ces copies sont prolixes et témoignent d'une ignorance des spécificités élémentaires de la réflexion philosophique (sans même parler de ses contenus), on en vient à se demander si le correcteur ne passe pas plus de temps à corriger la copie que le ou la candidat.e n'en a mis à préparer l'épreuve. La tendance à substituer à l'exercice philosophique la composition littéraire, par exemple, comme aussi, plus rare cette année, les disciplines des sciences sociales, ne contribue pas à dissiper ce malaise ou cet agacement.

### **Traitement du sujet**

Réputé, à tort, plus difficile d'accès qu'un sujet présenté sous forme de question, le sujet notionnel propose rarement, du moins pour l'épreuve écrite, un terme technique du vocabulaire de la philosophie. L'inconnu n'en est pas un, à l'évidence. Mais sa familiarité, certes trompeuse, engage néanmoins des enjeux philosophiques profonds, pour ne pas dire classiques dans l'histoire de la philosophie, laquelle ne peut être abordée et convoquée, comme on l'a dit, qu'à partir d'une réflexion personnelle qui permet d'y saisir ce qui est pertinent pour le sujet.

Les candidates et candidats ne pouvaient donc se trouver sans ressources face au sujet et, de fait, elles ou ils l'ont rarement été. À quelles conditions peut-on estimer connaître quelque chose ? L'inconnu est-il seulement résiduel à l'acte de connaître ou peut-on lui attribuer un autre statut ? Quel statut de l'inconnu pour quelle conception de la connaissance, voire de la science ? Relève-t-il d'une défaillance, d'une simple lacune, d'une limite infranchissable de la faculté de connaître ? Quels sont les traits spécifiques d'une expérience de l'inconnu ? Autant de questions générales impliquées dans le traitement du sujet, à charge pour les candidat.e.s de les faire émerger et surtout de les articuler au plus proche du sujet, qui ne portait pas sur la théorie de la connaissance en général, mais bien sur la notion d'inconnu.

C'est dire que le traitement d'un sujet notionnel ne se résume pas plus à une suite de « définitions » et d'affirmations constatatives, qu'à des études de cas ou d'exemples dont la sélection paraît trop souvent arbitraire : il nécessite, comme pour toute épreuve de philosophie, d'être orienté par une problématisation qui permette d'en approfondir et peut-être d'en complexifier progressivement la signification. Le repérage des différents champs (théorique, pratique, esthétique, etc.) dans lesquels une telle notion est impliquée est assurément un préalable et apparaît clairement dans les bonnes copies ; mais le passage éventuel de l'un à l'autre ne vaut pas au titre de cette problématisation, moins encore pour y réduire la structure du plan : leur articulation se justifie par l'effort d'élucidation conceptuelle.

#### *Types d'approche*

L'évidente dimension épistémologique du sujet, même entendue au sens large de la théorie de la connaissance, a été bien trop souvent évitée ou trop souvent s'est trouvée l'objet de traitements vagues, généraux, survolants. Elle n'était pourtant pas seulement évidente et requise pour le traitement du sujet : elle en constituait l'essentiel. Mais noyée dans une atmosphère phénoménologique, ou même une approche strictement psychologique, qui

privilegiait les descriptions plus ou moins lyriques de notre rapport à l'inconnu ou des beautés fragiles de l'Inconnu, cette dimension a eu d'autant plus de mal de mal à se préciser que l'on n'a pas pris la peine de vraiment distinguer savoir, connaissance, science ou que l'on s'est réfugié commodément dans une critique de la science arraisonnable accusée de détruire aveuglément le mystère du monde. Cette critique convenue, fondée sur l'idée qu'un « rapport au monde » authentique implique la « préservation » de l'inconnu, s'est souvent nourrie d'affirmations gratuites, mais surtout elle s'est souvent cautionnée de descriptions sans analyse. Elle s'est renforcée dans les propos qui, assimilant l'inconnu à la personne inconnue, passent insensiblement de l'affirmation selon laquelle on ne peut jamais connaître entièrement une personne, nous serait-elle la plus proche voire nous-mêmes, à la nécessité supposée de préserver le « mystère » de l'autre.

Approcher le sujet par la description des rapports subjectifs à l'inconnu est certes justifiable, parce que nécessaire (mais pas suffisant). Mais il le demeure seulement si l'analyse de ces rapports, plutôt que de s'en tenir à une description psychologisante, voire moralisante, mène au problème épistémologique central. Simplement constatatives, réversibles, souvent banales, elles n'impriment qu'un très faible élan à la réflexion, qui se cantonne alors à remarquer qu'on cherche à « dépasser » l'inconnu (voire à le « détruire ») et que ce dépassement se fait dans la connaissance... ou dans la fuite. Or même dans ce cas on en reste encore trop souvent à un niveau psychologique : la connaissance nous rassure sans que l'on sache exactement ce que c'est ; mais la croyance dogmatique, la superstition, l'illusion peuvent jouer le même rôle sans que leur différence avec la connaissance vraie ne soit clairement établie. En outre en hypostasiant quasiment la notion d'inconnu dans de telles « descriptions » et en lui conférant le statut d'un objet de l'expérience ou d'un donné, on risque de bloquer la réflexion dans une description phénoménologique sans pénétrer réellement dans la question épistémologique.

Crainte et tremblement, fascination, attraction, admiration, amour, haine ou rejet, respect, trouble : ces tonalités ou ces modalités du rapport subjectif à l'inconnu n'étaient certes pas sans intérêt. Mais, outre le fait qu'elles sont souvent inutilement dramatisées (ne pas connaître la solution d'un problème de mathématiques n'est tout de même pas une expérience abyssale), la mention de ces affects qui qualifient l'expérience de l'inconnu livre peu de sa signification et quasiment rien de sa nature. Faute de dépasser ces constats et par exemple d'élucider au moins ce qui de l'inconnu fait peur ou attire, on peut multiplier à loisir les affirmations contradictoires sans avancer d'un pouce. À moins qu'on ne finisse par donner le sentiment, comme il est arrivé à un nombre non négligeable de copies, qu'on traite plutôt le sujet de l'année dernière (Que nous enseignent nos peurs?), car « l'inconnu fait peur » ainsi qu'on l'a lu régulièrement et c'est alors la peur de l'inconnu dont on traite plutôt que l'inconnu lui-même. C'est aussi que le propos, dans son extrême généralité, pourrait finalement convenir à beaucoup de notions différentes et pas nécessairement proches du sujet. Seuls des précisions terminologiques et le refus d'équivalences spontanées pouvaient y remédier.

Il y a sans doute diverses modalités par lesquelles nous faisons l'expérience de la non-connaissance et, en elle-même, l'idée d'une *expérience* de l'inconnu doit être interrogée : comment *apparaît* l'inconnu ? À quoi (plutôt qu'à qui) ou relativement à quoi apparaît-il ou paraît-il se donner ? Comment isoler une expérience spécifique dont l'objet n'est pas, si l'on peut dire, l'objet inconnu, mais le défaut de connaissance lui-même ou la non-connaissance ? S'agit-il bien d'ailleurs d'une expérience, au sens strict du terme ? Par commodité cependant, les candidates et les candidats se sont plutôt rabattus sur la description plus ou moins fouillée du surgissement de la chose inconnue en privilégiant le cadre perceptif et empirique. À ce titre d'ailleurs, on pouvait au moins, quelques rares copies l'ont fait, donner quelques indications – et non pas une rhapsodie d'exemples – sur la manière dont quelque chose

d'inconnu se manifeste comme tel : non pas seulement lorsque le sujet fait l'épreuve des lacunes ou des défaillances de son savoir, mais lorsque la chose ou le fait sort de la régularité observable ou de la distribution classificatoire. À ce titre quelques copies se sont intéressées au monstre ; d'autres n'ont pas suffisamment tiré profit d'un rapprochement – mais non d'une confusion – entre l'inconnu et le nouveau. Et, en préférant le vocabulaire de la psychanalyse à celui de la psychologie, on aurait pu tirer de l'idée d'« inquiétante étrangeté » (*unheimlich*) des notations qui orientaient vers une discussion, au seuil de l'épistémologie, sur l'assimilation entre le connu et le familier, bien plus intéressantes que des descriptions du frisson qu'elle suscite.

Mais s'il y a des états spécifiques et différenciés de l'expérience de l'inconnu, c'est donc moins sur les effets qu'elle produit, que l'on doit s'attarder, que sur ce qui les explique. L'épreuve des limites de notre connaissance, voire plus simplement d'abord du caractère limité ou imparfait de l'étendue de notre savoir ou de nos connaissances (ce qui n'est pas la même chose) interroge la nature de la connaissance au regard de laquelle elle prend sens, interrogation qui ne doit pas tourner court dans des considérations générales sur la condition humaine et les faiblesses tragiques de l'entendement fini. L'inconnu apparaît-il lorsque nous ignorons la cause d'une chose ou d'un fait ? Lorsque nous ne parvenons pas à une définition déterminée de la chose ou à une description définie ? Peut-on dire qu'elle reste inconnue tant que nous ne parvenons pas à saisir son essence ? Ou lorsque la croyance dont elle est l'objet n'est ni vraie ni justifiée, ou même vraie mais pas justifiée ? Trop rares sont les candidates ou les candidats qui posent à cette occasion ce genre de questions. À les traiter on était pourtant mené rapidement au soupçon que l'inconnu n'est pas simplement un donné extérieur et préalable, mais qu'il est toujours en lien, il paraît nécessaire de rappeler une telle lapalissade, avec une démarche de connaissance, et qu'il peut même avoir un rôle décisif dans sa structuration formelle.

Enfin, la tendance à privilégier une approche axiologique du sujet et à orienter son traitement selon les critères plus ou moins stables de jugement de valeurs s'est de nouveau fait sentir à cette occasion. Le sujet, c'est peu de le dire, n'y invitait guère. On s'est pourtant demandé avec insistance si l'inconnu était « bon » ou « mauvais », en poussant parfois la personnification de l'inconnu ou son hypostase jusqu'à l'absurde. On ne compte plus, corrélatives aux « éloges », les mentions sur le caractère fragile, vulnérable, précieux de l'inconnu, et en conséquence les appels à défendre (sic) l'inconnu qu'il ne faudrait pas seulement « accueillir », mais « préserver » ou ne pas « maltraiter » alors qu'il est « menacé par la connaissance » (sic).

Se greffant sur la description psychologique des affects qu'est censée susciter la présence de l'inconnu, on pousse alors cette approche axiologique vers des considérations prescriptives concernant la bonne attitude à adopter face à l'inconnu, ce qui permet surtout d'éviter d'en penser la notion et d'affronter la question épistémologique au cœur du sujet. C'est ainsi qu'à mi-chemin de la psychologie et de la morale, mais toujours au seuil de la vraie réflexion problématisante, on esquisse des types, impliquant toujours des jugements de valeurs sous-jacents : on fait l'éloge de l'audacieux et de l'aventurier, on blâme le routinier qui se cantonne au connu – et c'est l'occasion alors d'utiliser des expressions pénibles, qu'on verrait plutôt figurer dans un magazine que dans une dissertation de philosophie, comme la fameuse « zone de confort » dont l'inconnu nous ferait sortir, expression qui a connu un succès inversement proportionnel à son intérêt.

On pouvait certes exploiter la manière dont nous rapportons à l'inconnu, c'est-à-dire la manière dont nous nous le représentons et en faisons jouer la représentation dans nos activités théoriques ou pratiques. La *valeur* que nous accordons à l'inconnu par le biais de ces représentations, fonctionnelles ou non, peut ainsi fournir une voie d'accès à une analyse de son statut ; mais c'est évidemment à la condition d'en discerner le caractère relatif, historique

ou méthodique. Une bonne exploitation de ce type, par exemple, a consisté chez certaines candidates ou certains candidats à discuter de la valeur esthétique conférée à l'inconnu et de la volonté du poète baudelairien de « plonger dans l'inconnu pour trouver du nouveau » ; une perspective, certes un peu datée, portant sur l'inconnu qui fascine et effraie dans le sacré, n'était pas illégitime ; beaucoup, avec des succès divers, ont évidemment mentionné cette attraction des *terra incognita* qui a aimanté la volonté des grands explorateurs. Mais c'était de toute manière à la condition qu'on n'en reste pas là (ni qu'on réduise les « voyages en terre inconnu » à l'intitulé d'une émission de télévision) et que ces descriptions permettent une analyse proprement conceptuelle de la notion.

Enfin on regrettera la manière dont cette tendance à évaluer et à distribuer bons et mauvais points, comme si l'essentielle finalité de la réflexion et de l'analyse philosophiques consistait à établir des jugements de valeurs (néfaste / bénéfique, important / sans importance, etc.) sur les notions, contribue à produire des plans standards, c'est-à-dire à la fois rudimentaires et réutilisables. Ainsi l'inconnu est-il d'abord un frein à la connaissance, puis un moteur de la connaissance et enfin – douteuse vertu « synthétique » de la troisième partie – un peu des deux à la fois. Il y a peu d'espoir que ce genre de plans, d'un très faible dynamisme aussi, puisse favoriser une réflexion approfondie.

#### *distinctions préalables*

Si, en matière d'éclaircissement initial, les tautologies du type « l'inconnu est ce qui n'est pas connu » ne manifestaient aucune fécondité, à moins de distinguer, comme il était attendu, entre ce qui n'est pas connu et ce qu'on ne peut pas connaître, les précisions lexicales et conceptuelles étaient indispensables. Inconnu, incompréhensible ou inimaginable, ou encore ignoré, ne signifient pas la même chose ; ce dont on n'a pas fait l'expérience et ce qui nous apparaît comme inconnu ne se superposent pas non plus. Parfois l'inconnu est englobé ou recouvert dans un genre fort large – « l'altérité » ou l'Autre – qui se substitue complètement au terme du sujet ; ou bien des notions connexes prennent subrepticement le dessus : on finit ainsi par traiter de l'incertitude au lieu de l'inconnu.

Plutôt que de juxtaposer d'emblée des « définitions », un travail de classification ou de différenciation devait être opéré en amont. On a ainsi formulé une première distinction simple entre l'extension du domaine de l'inconnu, qui soulevait le premier paradoxe apparent de sa délimitation, et ce qui des choses pourtant déclarées « connues » échappe, peut-être interminablement, à la connaissance : il faut différencier le fait de ne pas connaître toute chose et le fait de ne pas tout connaître de la chose. Dans ce second cas, le fait que la chose « connue » recèle à l'examen une part d'inconnu invite à préciser les critères, par exemple pragmatiques, qui nous permettent de considérer une chose comme connue. Ainsi pouvait-on également différencier un inconnu indéterminé d'un inconnu déterminé. Or *identifier* ou déterminer *ce qui* nous est inconnu n'est pas du tout une contradiction. Dire que *certaines* choses nous demeurent inconnues indique en outre clairement combien la démarche de connaissance elle-même est susceptible de faire surgir de l'inconnu (et non pas simplement d'y remédier), lequel n'apparaît pas comme une défaillance dans la faculté de connaître mais au contraire comme son produit, perspective qui ouvre une piste féconde pour le traitement épistémologique du sujet et plus particulièrement pour une analyse des procédures de la science.

On hésite davantage sur la distinction entre relatif et absolu. Tantôt on donne à « l'inconnu absolu » le sens de l'inconnaissable, tantôt le sens de ce dont on ne soupçonne même pas l'existence – mais ceci a-t-il encore un sens et au regard de quoi, puisqu'on soupçonne tout de même que quelque chose existe dont on ne soupçonne pas l'existence ? On entendrait plutôt ici une ignorance de l'inconnu, par exemple dans le confort dogmatique d'un savoir qui ignore qu'il ignore ce qu'il croit connaître. Mais en quoi cet inconnu est-il ainsi « absolu » ? Encore faut-il s'entendre également sur le caractère relatif qu'on peut prêter

à l'inconnu. Bien souvent, les candidates et candidats ont, selon un biais habituel, accentué la dimension simplement relativiste : ce qui est inconnu de l'un est connu de l'autre, etc. On en multipliait les exemples et on finissait par déclarer que non pas seulement les choses connues, mais la connaissance elle-même était relative aux individus et qu'il n'y avait donc pas de véritable connaissance... On approchait de questions plus intéressantes lorsqu'on mettait davantage l'accent sur la dynamique dans laquelle l'inconnu se trouve pris, car si ce qui est inconnu à un moment devient connu au moment suivant, on ne pouvait éviter de relier la relativité de l'inconnu aux principes et aux procédures de la connaissance : relatif non plus seulement à un état des connaissances, mais une certaine conception, à une certaine définition ou encore à certaines procédures de la connaissance.

L'inconnu en extension – la somme, potentiellement indéfinie ou au contraire déclarée, avec un optimisme positiviste que rien ne justifie, en voie d'inexorable réduction – a séduit, mais pas nécessairement pour le bonheur de la réflexion. C'est que le catalogue – évidemment non exhaustif – des choses ou des objets inconnus, souvent dressé dans l'introduction à la place d'une analyse préalable, se révèle peu fécond, à moins d'établir des différences de statut qui pourraient mener à une analyse nécessaire des genres de connaissance. Souvent arbitraire, parfois fondée sur des distinctions qui laissent rêveur (ce qui est inconnu sur la terre ne relève pas, paraît-il, de la même catégorie que ce qui est inconnu dans le ciel ou dans les abysses océaniques), de telles listes ne pouvaient en tout cas ni se substituer à l'analyse, ni servir à la construction du plan.

On rappellera néanmoins que, si en définitive ce travail est nécessaire, il ne peut inciter à substituer une classification à la problématisation proprement dite. C'est bien plutôt, à l'inverse, le traitement continu du problème qui doit les faire surgir et surtout les justifier.

#### *Une confusion récurrente entre le concept et la chose*

Mais sans doute une distinction était-elle d'abord capitale, si l'on en juge par une confusion remarquable, et malheureusement fréquente, qui a considérablement obscurci la réflexion et contribué à produire de mauvaises problématisations. Très souvent en effet on a, implicitement ou explicitement, identifié la chose ou l'objet inconnu, lui-même parfois réduit sans ambage à la personne inconnue, avec la notion d'inconnu elle-même. Ce qui n'a pas seulement entraîné l'équivocité récurrente d'un syntagme tel que « la connaissance de l'inconnu ». Elle a aussi entraîné de problèmes de raisonnement.

À confondre les deux, on confère d'abord à la seconde (la notion d'inconnu) les caractères de la première (la chose inconnue). Or la *notion* d'inconnu n'est pas obscure, énigmatique, de sorte qu'à être elle-même « connue » elle disparaîtrait purement et simplement. Moins encore le fait de *parler* de l'inconnu, de produire un discours sur l'inconnu ou – ce qui était justement demandé – de produire une élucidation conceptuelle à son sujet ne relevait de la contradiction. À confondre les deux plans, on ne produit pas seulement un faux paradoxe (mais une réelle absurdité impliquant la proposition : la notion d'inconnu est elle-même inconnue) : elle autorise à affirmer que par définition elle ne peut être définie, ce qui est une nouvelle absurdité qui permet surtout de rester, en effet, dans ce « flou » qu'on attribue complaisamment à la notion.

Inversement ce qui est reconnu comme inconnu n'est pas pour autant connu par ce fait-même et le paradoxe ne tient ici que si l'on confond une fois encore la chose inconnue avec la notion d'inconnu. Faux paradoxe encore qui a d'emblée stoppé l'élan de beaucoup de copies. Une manière de le rendre plus consistant tenait au moins à une nouvelle distinction, qui heureusement n'a pas échappé à une partie des candidates et candidats, effectuée entre ce qui est reconnu comme inconnu (un inconnu connu comme tel, si l'on peut le formuler ainsi) et ce qui est absolument ignoré, quelle que soit la manière dont on envisage l'expérience d'un esprit qui ignore qu'il ignore. Ce qu'on identifie, lorsqu'on le reconnaît l'inconnu, ce n'est pas la chose elle-même, mais le fait qu'on ne la connaisse pas.



C'était bien sûr l'occasion par exemple de revenir sur la démarche socratique – à condition aussi de statuer sur la différence entre connaître et savoir –, voire sur la signification ou la fécondité de la théorie platonicienne de la réminiscence, choses dont certaines candidates ou certains candidats ont su très bien tirer profit (la figure canonique d'un Socrate sachant qu'il ne sait rien n'y suffisait pas). À tout le moins, si l'on veut traiter du vrai paradoxe socratique, par exemple à partir du *Ménon*, il faut aussi savoir différencier au préalable le fait de savoir *ce qu'on ignore* – connaître l'étendue de sa propre ignorance –, qui peut mener à un véritable paradoxe, et savoir *que l'on ignore*. L'ignorance de l'ignorance n'est pas la même chose que l'ignorance tout court, laquelle pour être reconnue et faire ainsi l'objet d'une connaissance, n'est pas dissipée par là-même. En être averti permettait évidemment d'établir des distinctions dans la notion même d'inconnu.

Ce que faisait manquer cette confusion initiale entre chose inconnue et notion d'inconnu, c'était ainsi, dans une réflexion de second degré, la manière dont la faculté de connaître pouvait penser ses propres limites ou les modalités selon lesquelles une critique de la faculté de connaître était susceptible de les établir, enjeu central du sujet. Trop de candidates et candidats se sont contentés de décrire, avec plus ou moins de précisions, la manière dont la connaissance – parfois tout simplement confondue avec « la science » – permettait de passer de l'inconnu au connu et de réduire un champ de l'inconnu qui paraît pourtant s'accroître paradoxalement à mesure qu'elle progresse (plus on connaît, plus on s'aperçoit qu'on connaît peu). Une description de la démarche scientifique ne suffisait pas à traiter de la notion, même si elle devait bien sûr en être partie prenante, comme on le verra plus loin ; parfois elle y faisait même obstacle, l'inconnu n'ayant guère que le statut d'un donné sans que l'on réalise qu'il est justement relatif à cette démarche et en quelque sorte construit par elle. On aboutissait dans ce cas à une mauvaise orientation dans la construction du plan, qui ne faisait que suivre la progression menant de la reconnaissance de l'inconnu, voire du choc initial provoqué par la chose inconnue, à la connaissance de la chose.

### *inconnu, inconnaissable*

Fort heureusement une bonne partie des copies ont su identifier la distinction majeure entre inconnu et inconnaissable et ont tâché d'en tirer parti. Pour le dire un peu brutalement, une copie qui l'ignorait complètement ne pouvait prétendre atteindre la moyenne. Il est regrettable en revanche que le développement de la composition finisse souvent par oublier ou négliger cette différence capitale, ou encore que la question de l'inconnaissable soit tout simplement écartée au motif que le sujet s'intitule « l'inconnu » et non « l'inconnaissable » (on se permettra de rappeler que ce qui est inconnaissable est aussi inconnu, même si l'inverse n'est pas vrai...)

Pour la faire fructifier, il était aussi nécessaire de mettre au clair la manière dont on pourrait se servir de la différence entre question de fait et question de droit. L'inconnu en tant que ce qui n'est pas connu actuellement – ou ce que l'on ne connaît encore – relève évidemment de la première ; mais l'inconnu en tant que ce que l'on ne peut pas connaître ne relève pas encore de la seconde : ce qui ne peut pas être connu eu égard à l'état actuel des sciences, par exemple, ou des technologies qui en soutiennent le progrès, n'oppose pas une limite absolue et de droit à toute connaissance et cela reste un inconnu de fait. De même on n'atteint pas encore la question de droit lorsqu'on différencie ce qui est inconnu pour tel ou tel et ce qui est inconnu pour tous ou de tous.

L'inconnu comme limite, de droit ou de fait, devait donc devenir l'objet de l'analyse, se substituant au catalogue des choses inconnues. Et la volonté de parvenir progressivement à l'hypothèse attendue de cet inconnaissable de droit offrait une ligne dynamique simple et claire à la réflexion, permettant d'articuler définitions successives et problématisations. Son terme, du reste, n'était pas nécessairement l'affirmation de cet inconnaissable de droit, lequel

pourrait être regardé comme relevant d'une pétition de principe, d'une affirmation dogmatique, ou d'un fantasme (et pas seulement d'une critique de la faculté de connaître). Mais on ne dissout pas la question de droit dans l'affirmation d'un mouvement inchoatif et cumulatif de la science sans en avoir évalué les fondements possibles, sans en avoir déterminé les présuppositions – par exemple la distinction entre esprit fini et entendement infini, ou encore l'image d'un développement indéfini de la connaissance scientifique qui contraint à penser qu'il y aura toujours de l'inconnu (mais non pas nécessairement que *certain*s objets nous resteront nécessairement inconnus).

Autrement dit, il ne fallait pas hésiter, sans tomber dans l'optimisme positiviste ou la vision dogmatique d'une connaissance possible et à venir du tout, à interroger de manière critique le postulat de cet inconnaissable. Une telle interrogation permettait en tout cas d'en préciser le statut logique et ontologique. Les candidates et les candidats qui ont suivi naturellement la perspective de la *Critique de la Raison pure* pouvaient déterminer ce statut à partir de l'articulation entre connaissance et conditions de l'expérience, mais peu d'entre eux ou d'entre elles l'ont enrichi d'une discussion concernant l'illusion transcendante, l'espace de la croyance rationnelle ou de la foi morale ou la possibilité de conférer à titre de postulats une fonction régulatrice (pour la faculté de connaître elle-même) à des idées (cosmologiques) qui ne peuvent pourtant pas être l'objet d'une expérience possible et donc d'une connaissance véritable.

Mais le rapport à une expérience possible ou non n'était pas le seul principe susceptible d'établir la partition entre connaissable et inconnaissable. Ce qui est logiquement contradictoire, par exemple, ne peut être objet de connaissance : des propositions contradictoires ou tautologiques n'ont aucune portée cognitive. De même ce qui, selon une perspective néo-positiviste, ne peut être que l'effet d'un usage non régulé du langage ; ou encore ce qui ne peut être l'objet de propositions douées de sens, c'est-à-dire de propositions synthétiques dont la signification cognitive indique par elle-même la manière de rendre vraie la proposition – indications qui d'ailleurs permettaient de passer de la philosophie du langage à l'épistémologie proprement dite.

### *l'inconnu connaissable*

En suivant cette ligne, en tous les cas, on se donnait les moyens de bâtir un plan progressif, qui permette de passer de l'expérience immédiate de l'inconnu (et de ses conditions implicites) à une notion *construite* engageant une véritable réflexion sur les limites et donc la nature de la connaissance. Mais l'interrogation sur ces limites en droit ne pouvait donc pas s'arrêter à leur simple reconnaissance (moins encore à des formulations vagues du type : « quelque chose nous échappera toujours ») : elle impliquait évidemment un questionnement sur ce que l'on entend par connaissance, si l'on ne voulait pas réduire toute expérience, jusqu'à la plus immédiate perception, à un genre de connaissance et reléguer ainsi simplement l'inconnu à la frange de ce qui n'a encore jamais été (ou ne peut pas être) expérimenté ou perçu.

Une partie des candidates et des candidats ont soupçonné voire évoqué cette question simple : à partir de quel seuil ou sous quelles conditions peut-on légitimement déclarer connaître quelque chose ? Mais pour y répondre, on ne peut se borner à constater que le critère en est mouvant, vague, discutable. Et on n'a pas de raison non plus de déclarer par exemple que, puisqu'il peut demeurer une part d'inconnu dans la chose qu'on connaît par ailleurs (ce qui n'est évidemment valable que pour certains objets de la connaissance : lorsque l'on connaît le théorème de Pythagore, on le connaît « entièrement »), il n'y a aucune connaissance véritable. Ne pas tout connaître n'implique pas qu'on ne connaît pas du tout. À tout le moins fallait-il se risquer à proposer des critères. Faute de le faire, on finit par dire que

tout est relativement inconnu ou que rien ne l'est vraiment – ce qui dans un cas comme dans l'autre a très peu d'intérêt.

Aussi bien les distinctions centrales entre question de fait et question de droit, inconnu potentiellement connaissable et inconnaissable (dont on voit qu'on peut le penser de diverses manières) ne devaient pas inciter pour autant – ce serait un paradoxe – à négliger des questions directes sur la nature d'un inconnu susceptible d'être connu, c'est-à-dire sur ce qui est connaissable en droit, et ce d'autant moins qu'une bonne partie des copies ont mis l'accent sur l'opération par lequel l'inconnu initial (la « chose » inconnue) devient objet de connaissance. C'est ici que les candidates et candidats pouvaient manifester une réflexion, sinon technique du moins un peu précise ou approfondie des procédures de la démarche scientifique. Mais non pas pour elles-mêmes, selon le principe d'une récitation exhaustive du cours sur la connaissance scientifique : le statut de l'inconnu devait rester central pour convoquer des auteurs comme Popper, Bachelard ou Kuhn, pour ne citer que ceux qui auront été le plus fréquemment employés.

C'est ainsi qu'on pouvait retourner par exemple l'image initiale d'un inconnu simplement résiduel contenu dans les limites d'une connaissance totale possible, dans la représentation, éminemment moderne, d'un inconnu dont l'extension est à la fois illimitée, présumée et seulement très fragilement réductible. C'est aussi de cette manière qu'on pouvait interroger d'une autre manière le passage au connu. Ce passage est-il seulement celui d'une *découverte*, celle d'une chose préalablement existante et inconnue, comme on découvre des terres jusque-là ignorées ou comme l'on « découvre » un théorème dont la « vérité » laisse supposer qu'il était « là » de tout temps et attendait simplement d'être découvert ? Ou bien faut-il envisager au contraire que le statut de l'inconnu est à la fois dynamique et relatif aux modalités de la connaissance, aux questionnements spécifiques qui en articulent la démarche, en sorte que l'inconnu est construit et joue en ce sens un rôle structurant autant qu'une présupposition *nécessaire* ? Dans ce cas non seulement la possibilité de reconnaître l'inconnu doit être clarifiée, mais aussi la manière dont la connaissance scientifique doit susciter paradoxalement la représentation de ce domaine illimité de l'inconnu ou le soupçon de la fragilité des connaissances qu'elle prétend produire. Ceci ne favorise pas nécessairement un scepticisme destructeur, mais incite en tous les cas à complexifier – en revenant sur la méthode de la découverte scientifique ou les principes – l'image simple d'une connaissance apodictique et définitive.

C'est la raison pour laquelle une perspective historique pouvait aussi s'y greffer, à condition de ne pas la réduire à une vision positiviste rudimentaire qui regarde l'humanité progressivement et heureusement sortir d'un âge de l'ignorance où l'inconnu est partout pour parvenir à un âge de la science positive qui en finira avec l'inconnu. L'historicité ici concerne moins le champ – en voie de réduction, paraît-il – des choses inconnues, que la notion d'inconnu elle-même, sa place, sa compréhension, son statut fonctionnel, au sein des conceptions de la connaissance et particulièrement de la connaissance scientifique : l'historicité des représentations de l'inconnu doit être prise en compte, mais c'est surtout le statut même de l'inconnu qui change, c'est-à-dire son rapport avec les prétentions d'une connaissance possible du tout. Ici pouvait se discuter alors l'alternative entre l'image d'une connaissance totale possible, à la fois supposée et visée comme telle et celle d'un mouvement indéfini, en vertu duquel la dynamique propre de la connaissance relance dialectiquement la reconnaissance de l'inconnu. Dans le premier cas, l'inconnu possède évidemment un statut transitoire ; dans le second il apparaît sous un jour également fonctionnel, limite ou horizon, frontière de la connaissance qui en anime le mouvement, qu'il est nécessaire de postuler sous peine d'errer dans un croire-savoir dogmatique ou qui s'impose simplement du fait que le questionnement animant la démarche de connaissance le fait nécessairement surgir et le suscite.

### *L'inconnu dans la pratique*

Enfin, ces réflexions n'épuisent sans doute pas tout le champ des analyses qu'on peut tirer du repérage d'un inconnu inconnaissable et du statut de l'inconnu connaissable. Certaines bonnes copies, qui ont consacré des développements substantiels sur l'inconnaissable de droit en s'appuyant souvent sur une lecture pertinente et précise de Kant et en distinguant notamment ce qui peut être connu, ce qui peut être pensé et ce qui peut être conçu, ont su aussi, sans abandonner pour autant cette question principale, s'intéresser par ailleurs aux types de rationalités fondées sur la reconnaissance d'une part irréductible d'inconnu, en particulier la rationalité pratique (plus rarement la rationalité économique), en interrogeant les conditions d'une action rationnelle en situation d'inconnu.

Ceci du reste relevait encore de la problématique précédente, dans la mesure où ces démarches rationnelles prennent acte de ce que quelque chose échappera toujours à la connaissance, mais dont le domaine, une fois circonscrit, est susceptible d'être intégré. Les opérations de la raison ne sont plus ici destinées à dépasser l'inconnu au profit d'une connaissance effective, mais à satisfaire une rationalité en finalité qui tienne compte au mieux de cette part irréductible. Le fait que celle-ci commande une réduction nécessaire de l'inconnu sans pour autant présupposer la possibilité d'une connaissance totale – sauf pour un entendement infini – ouvre à l'analyse un champ de procédures spécifiques qui permettait d'en affiner encore la notion. Le raisonnement prudentiel, le recours à l'expérience, le calcul probabiliste – autant de manières d'intégrer la part d'inconnaissable dans les principes de l'action rationnelle.

Enfin cette intégration, qui ne fait pas vaciller la rationalité mais peut en commander au contraire les règles (la délibération précédant l'action ne vise pas à réduire l'inconnu, mais à prendre en compte son irréductibilité) pouvait même mener à une réflexion sur un statut fonctionnel possible de l'inconnu, comme ce serait le cas, pour reprendre une référence revenue à plusieurs reprises, dans la théorie rawlsienne de la justice où « le voile d'ignorance » joue comme on sait un rôle décisif. Cet usage stratégique ou constructif de l'inconnu pouvait ainsi être pris en compte dans une analyse des modes possibles de théorisation. Laisser dans l'inconnu certains paramètres, certaines informations possibles, certaines valeurs peut tout simplement avoir un caractère opératoire.